



**Un projet sur ma commune**

**tous concernés**

« De quoi je  
me mêle » !

« L'enquête publique  
donne la parole  
aux citoyens »





# Enquête publique

# tous concernés

## Quoi ?

Plan local d'urbanisme, expropriation, carte communale, sites patrimoniaux remarquables, aliénation de chemins ruraux, installation classée (usine, élevage industriel, éolien, plate-forme logistique...), plans de prévention des risques naturels, zone agricole protégée, schéma d'assainissement, déclassement de voirie etc...

Tous ces sujets ont un réel impact et les habitants ont leur mot à dire.

**L'enquête publique, c'est le moment ou jamais.**

## Comment ?

- L'enquête publique doit faire l'objet d'une large publicité (presse, internet, bulletin municipal, boîchage, affichage...).
- Le projet, ses enjeux et ses impacts sont consultables dans les mairies ou en ligne et facilement accessibles (lieux et horaires adaptés).
- Pour mener à bien l'enquête publique, moi, élu, je dialogue avec le commissaire enquêteur, tiers indépendant, pour organiser les modalités pratiques de la consultation.
- J'en profite pour discuter du dossier et lui faire visiter les lieux.
- Le commissaire enquêteur tient des permanences et recueille les observations du public.
- Il peut demander l'organisation de réunions d'information et décider de la prolongation de l'enquête.



Débat public  
Concertation préalable



Enquête publique

## Et après ?

Le commissaire enquêteur analyse les observations et les présente au porteur de projet qui peut y répondre.

Il donne ses conclusions dans un rapport, aide à la décision finale. **Ainsi chacun contribue à l'amélioration du projet !**



Un conseil :

J'explique comment l'avis des citoyens a été pris en compte et la décision finale.

## Qui sommes nous ?

### La CNCE

Fédération de **45 compagnies territoriales**, la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs (CNCE) anime un réseau de **3000 commissaires enquêteurs** qui conduisent quelque **6000 enquêtes publiques** par an. **Interlocutrice privilégiée** des pouvoirs publics, des élus, des associations et des porteurs de projet, elle s'investit pour améliorer la **démocratie de proximité**.

Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs



l'enquête publique,  
au cœur des projets



Retrouvez-nous sur  
<https://www.cnce.fr>  
contact : [cnce@cnce.fr](mailto:cnce@cnce.fr)  
Tél. 03 81 95 14 98